



Golf New Brunswick
500 Beaverbrook Court – Suite 300
Fredericton, NB E3B 5X4
P: 506-451-1324 | F: 888-307-2963
info@golfnb.ca | www.golfnb.ca

MEMORANDUM

To: All Golf NB Partner Facilities

From: Golf New Brunswick

Subject: 2021 Golf NB Player of the Year Challenges

As most of you are aware, at present the Provincial Mandatory Order does not allow for **Golf NB, or any golf course in the province, to hold a “Tournament” with individuals from multiple health zones.**

With that in mind, and given the continued uncertainty regarding the 2021 competitive golf season in New Brunswick, Golf NB has decided to make some subtle changes to the management of its five (5) annual Player of the Year (POY) Challenges;

- 1) **POY Eligible Events** – The awarding of POY points will be contingent upon an amendment to the Provincial Mandatory Order, allowing participants from multiple health zones to compete in a “Tournament” style format.
- 2) **POY Event Registration Deadline** – The 2021 POY event registration deadline, originally set for May 15th, has been eliminated again in 2021. However, given that players are currently focusing on setting their 2021 event schedules, we would ask that clubs submit all POY event registrations to the Golf NB office at their earliest opportunity so that we can keep our 2021 POY schedules as up to date as possible.
- 3) **Scheduling of POY Events** – As club schedules continue to be modified due to COVID-19 restrictions, POY event registrations will be accepted on a “**First Come, First Serve**” basis, with currently scheduled events having priority.
- 4) **Conflicting of POY Event Dates** – POY Events, whose submitted scheduling request(s) conflict with those that have already been submitted and / or posted on the Golf NB website will need to be rescheduled in order to be eligible for POY points.
- 5) **POY Event Registration Invoicing** – Given the continued uncertainties surrounding provincial COVID-19 restrictions, clubs **WILL NOT** be invoiced in advance for 2021 POY Event Registrations, as per normal. Instead, Golf NB will only issue event registration invoices following the successful completion of the scheduled POY event and as part of Golf NB’s subsequent 2021 membership dues invoice(s).
- 6) **Scheduling Changes** – **ALL** date changes for previously submitted POY events **MUST** be approved by Golf NB, and must not conflict with an already scheduled event, from the same category, in order to continue to be eligible for POY points.
- 7) **Final Day for POY Eligibility** – In order to finalize both the POY Challenge Standings and the selection of the North & South Teams for the 2021 Estabrooks Cup, only events held up to, and including, **Friday September 17, 2021** will be eligible for 2021 POY Points.

Please Note: The changes as noted above will be in place for the 2021 golf season only, and clubs can anticipate all POY programs returning to normal for the 2022 golf season.

Golf NB would like to thank all our valued members for their continued patience, support, and understanding in this matter and we wish each of you, your families, and friends all the best in these difficult times.

Regards,

Golf New Brunswick
Phone: 506-451-1324
E-Mail: info@golfnb.ca





Golf New Brunswick
500 Beaverbrook Court – Suite 300
Fredericton, NB E3B 5X4
P: 506-451-1324 | F: 888-307-2963
info@golfnb.ca | www.golfnb.ca

MEMORANDUM

Pour : Concurrents des championnats de Golf NB

De : Golf Nouveau-Brunswick

Sujet : Les défis du joueur de l'année 2021 de Golf NB

Comme la plupart d'entre vous le savent, à présent, le décret provincial obligatoire ne permet pas à **Golf NB, ou à tout autre terrain de golf de la province, d'organiser un " tournoi " avec des personnes provenant de plusieurs zones de santé.**

Dans cette optique, et compte tenu de l'incertitude récente concernant la saison de golf 2020 au Nouveau-Brunswick, Golf NB a décidé d'apporter quelques changements subtils à la gestion de ses cinq (5) défis annuels du joueur de l'année;

- 1) **Événements admissibles aux points du joueur de l'année** - L'attribution de points du joueur de l'année dépendra d'une modification de l'ordonnance provinciale obligatoire, permettant aux participants de plusieurs zones de santé de s'affronter dans un format de type " tournoi ".
- 2) **Date limite d'inscription aux événements du joueur de l'année** - La date limite d'inscription aux événements joueur de l'année 2021, initialement fixée au 15 mai, a été éliminée pour 2021. Cependant, puisque les joueurs se concentrent présentement sur l'établissement de leur calendrier d'événements 2021, nous demandons aux clubs de soumettre toutes les inscriptions aux événements joueur de l'année au bureau de Golf NB le plus tôt possible afin que nous puissions garder notre calendrier joueur de l'année 2021 aussi à jour que possible.
- 3) **Calendrier des événements du joueur de l'année** - Comme les calendriers des clubs continuent d'être modifiés en raison des restrictions COVID-19, les inscriptions aux événements joueur de l'année seront acceptées sur la base du principe "**premier arrivé, premier servi**", la priorité étant accordée aux événements déjà annoncés.
- 4) **Conflit de dates d'événements du joueur de l'année** - Les événements du joueur de l'année, dont les enregistrements des tournois du joueur de l'année entrent en conflit avec ceux qui ont déjà été soumis et/ou affichés sur le site Web de Golf NB, devront être déplacés afin d'être admissibles aux points du joueur de l'année.
- 5) **Facturation de l'inscription pour un tournoi du joueur de l'année** - Étant donné les incertitudes persistantes concernant les restrictions provinciales COVID-19, les clubs **NE SERONT PAS** facturés à l'avance pour les enregistrements des tournois du joueur de l'année 2021, comme d'habitude. Au lieu de cela, Golf NB n'émettra des factures d'inscription à l'événement qu'immédiatement après la réussite du tournoi du Joueur de l'année prévu, ou dans le cadre de la facture finale des adhésions de Golf NB pour 2021.
- 6) **Changements de calendrier** - **TOUS** les changements de date pour les événements du joueur de l'année déjà soumis **DOIVENT** être approuvés par Golf NB, et ne doivent pas entrer en conflit avec un événement déjà prévu, de la même catégorie, afin de continuer à être éligible pour les points du joueur de l'année.
- 7) **Dernier jour des événements du joueur de l'année** - Afin de finaliser le classement du défi du joueur de l'année et la sélection des équipes Nord et Sud pour la Coupe Estabrooks 2021, seuls les événements organisés jusqu'au **vendredi 17 septembre 2021** seront admissibles aux points du joueur de l'année 2021.

Veillez noter que les changements mentionnés ci-dessus ne seront en place que pour la saison de golf 2021, et les clubs peuvent s'attendre à ce que tous les programmes de joueur de l'année reviennent à la normale pour la saison de golf 2022.

Golf NB tient à remercier tous ses membres pour leur patience, leur soutien et leur compréhension dans ce domaine et nous souhaitons à chacun d'entre vous, à vos familles et à vos amis tout le succès possible en ces temps difficiles.

Salutations,

Golf Nouveau-Brunswick
Téléphone : 506-451-1324
Courriel : info@golfnb.ca

